



Editorial

Pierre Zurbrugg
Président de l'association «Demain Penthaz»

Arrivé il y a bientôt 35 ans à Penthaz grâce aux Câbleries, je travaille depuis 1997 en tant qu'architecte indépendant et comme enseignant à l'EPFL. Depuis 25 ans, je participe également aux affaires communales en tant que conseiller communal, notamment dans les commissions d'urbanisme et de développement durable. Puis, plus récemment, j'ai participé à la mise sur pied de «Demain Penthaz». C'est en tant que président de cette nouvelle association, dont vous pouvez lire, à la rubrique «Vie locale», les propos de deux de mes collègues, que la Municipalité m'a approché pour écrire le présent éditorial.

La décision de m'investir dans cette nouvelle activité est avant tout guidée par deux constats que je tire de mes expériences privées et professionnelles concernant le monde dans lequel nous vivons.

Anticiper le changement

Le premier constat concerne le monde qui se transforme. Si l'humanité a toujours évolué, nous assistons depuis quelques années à une accélération de ces changements. Que ce soit par les récents événements sanitaires, par des évolutions géopolitiques qui font réémerger des formes de gouvernance qui sont aux antipodes de notre démocratie suisse ou par

la numérisation de notre environnement professionnel et sociétal dicté par quelques entreprises géantes américaines. Tout ceci sans oublier les conséquences du dérèglement climatique qui sont de plus en plus perceptibles. En tant qu'individu ou petite collectivité, nous n'avons pas le poids pour influencer directement ces tendances. Par contre, nous avons la possibilité de nous préparer au changement en imaginant et en explorant des nouvelles «manières de faire», différentes et plus résilientes.

Faire plus avec moins

Le deuxième constat concerne le «développement durable». Ce terme est entré dans notre vocabulaire il y a plusieurs années et fait aujourd'hui, pour beaucoup d'entre nous, partie de notre quotidien. Dans le cadre de mon activité professionnelle dans le secteur du bâtiment, j'ai pu voir que les questions d'économie d'énergie ont transformé les techniques de construction et posent notamment de grands défis pour l'assainissement d'anciens bâtiments. Plus récemment, il y a aussi une prise de conscience que l'exploitation des ressources matérielles doit aussi être repensée.

Ainsi, si je devais résumer le concept du

«développement durable» en une phrase, je dirais que c'est l'«art de faire plus avec moins», c'est-à-dire créer plus de confort et de bien-être en consommant moins de ressources énergétiques et matérielles. Mais là aussi, nous devrions revoir nos manières de concevoir les choses et emprunter des voies inédites.

Participer à l'association «Demain Penthaz» me paraissait une belle opportunité pour m'investir en faveur du futur de notre cadre de vie, la commune de Penthaz. Ceci ensemble avec d'autres citoyennes et citoyens disposés à s'engager pour de nouvelles aventures en tenant compte des deux constats ci-dessus.

Dans ce numéro

AUTORITÉS

Municipalité - p. 2 et 3

Abréviations - p. 3

Conseil communal - p. 4

VIE LOCALE

Actualité des sociétés locales - p. 5

Vision : Demain Penthaz - p. 6 et 7

Tour de Romandie - p. 8

Planzer : 5 ans à Penthaz - p. 9

Fondation Pro-Xy - A vos côtés - p. 10

COMMUNICATIONS

Travaux et restrictions de circulation - p. 11 et 12

Nouvelle antenne mobile - p. 12

CULTURE

Ludothèque de la Venoge - p. 13

Bibliothèque de la Venoge - p. 14

Mots-croisés - p. 15

Archives communales - p. 15

INFORMATIONS - p. 16

Photographie Pierre Zurbrugg

La Venoge et le site des Câbleries caractérisent Penthaz, mais pas que...



Communications de la Municipalité du 3 avril 2023

Didier Chapuis, syndic

Plan d'affectation communal

L'intention de la Municipalité est de mettre à l'enquête publique ce plan d'affectation à la fin de l'été. La commission d'urbanisme de même que les propriétaires principalement concernés seront contactés en temps opportun. Une séance d'information à la population sera aussi mise sur pied.

Interface de la Gare de Cossonay-Penthalaz

Une information sur la situation actuelle sera donnée le 8 mai prochain à la commission d'urbanisme et à l'association "Demain Penthalaz".

Relations avec les entreprises

La société Planzer va fêter le 27 avril prochain les 5 ans d'activités de son centre rail de Penthalaz. Les orateurs de la partie officielle seront M. Mario Ziliotto, responsable du centre, M. Nils Planzer CEO Planzer Holding et Mme Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat. La municipalité de même que le conseil communal seront dûment représentés.

Yves Jauner, municipal

Pas de communication, mais M. Jauner interviendra au point 1 de l'ordre du jour concernant le préavis du collègue du Cheminet.

Valérie Codina, municipale

Protection civil (ORPC)

Pour donner suite aux questions soulevées par notre Président M. Pierre Aubry, lors du conseil communal du 10.12.2022, les réponses suivantes

sont apportées :

- Comme déjà annoncé, le point de rencontre d'urgence (PRU) est défini au Verger. Une génératrice y sera installée dans le courant de ce printemps.
- La mission première du PRU sera de joindre les feux bleus (117, 118 et 144) en cas d'absence du réseau téléphonique lors d'une panne d'électricité. Cela sera possible grâce à la mise à disposition de radios VHF (fournies par la protection civile le moment venu). Des formations ont déjà été dispensées aux personnes responsables.
- La Commune accueillera les citoyens qui souhaiteront se déplacer au PRU.
- La Commune pourra également répondre aux questions que les citoyennes et citoyens pourraient avoir sur la situation en cours.
- Il est rappelé que la sécurité des personnes, à leur domicile, n'est pas de la responsabilité de la Municipalité. De même, l'approvisionnement en vivre tant des exploitants agroalimentaires que des habitants n'est pas de la compétence de la Municipalité.

Au niveau de l'eau potable, l'alimentation en eau du réseau se fait déjà de façon gravitaire pour autant que le niveau de remplissage soit suffisant. Le traitement des eaux usées est quant à lui, de la compétence de la STEP de Penthalaz.

Concernant les coupures d'électricité, il est à noter qu'elles n'auront pas d'impact important sur le ramassage des déchets et sur le déneigement.

La Municipalité a déjà communiqué par le biais du Cancanier, notamment lors de ses communications municipales. Elle continuera bien évidemment à le faire en fonction de l'évolution de la situation. Toutefois, si cette mission d'installation d'un PRU est de compétence municipale, elle doit être menée en fonction des instructions reçues de l'autorité supérieure, en l'occurrence la Préfecture.

C'est dans ce contexte que, en plus

de la mise en place d'un PRU, un plan de continuité a été demandé. Il a été défini pour la Commune de Penthalaz et transmis à la Préfecture. Ce document recense non seulement toutes les personnes responsables susceptibles d'intervenir en cas de pénurie de gaz et d'électricité mais également toutes les activités que notre administration effectue. Ce recensement a pour objectif d'évaluer un éventuel impact d'une coupure d'électricité ou gaz sur les tâches quotidiennes de la commune. La rédaction de ce document a demandé un gros effort et a occupé tous les employés de la Commune. Qu'ils en soient ici remerciés. Le dernier point concerne la marche à suivre pour la distribution d'iode. Suite aux événements qui surviennent en Ukraine depuis maintenant plus d'une année, ce document est également en cours de remise à jour.

Groupes des aînés

En date du 25 janvier 2023, les aînés de Penthalaz se sont réunis dans la salle du Verger pour partager le traditionnel papet de l'indépendance vaudoise, papet préparé par Greg Dizerens aidé des municipaux (en cuisine et en salle) ainsi que de deux membres de l'accueil de Midicroque. Ce sont 198 personnes qui ont répondu présentes.

Le Local des jeunes

Afin de pourvoir au poste laissé vacant au Local des Jeunes suite au départ de Mme Martine Jauner, la Municipalité a engagé Mme Sarah Trocchio en qualité de responsable du Local. Mme Trocchio est au bénéfice d'un certificat de capacité en qualité d'assistante socio-éducative depuis juin 2015. Afin de l'assister, Mme Trocchio pourra également compter sur les présences de Mme Anne-Madeleine Gasser et de Mme Anna Kahrs.

Christian Martinetti, municipal**Réfection giratoire de la Place Centrale**

Ce préavis n° 2022-11 avait été voté en juin 2022 pour un montant de CHF 123'000. Finalement le financement de ces travaux a pu être couvert par le solde positif du préavis de réfection de la route de la Gare. Cette façon de faire améliorera les chiffres de la péréquation. Le préavis n° 2022-11 n'a donc pas été utilisé.

Quartier Sauffaz

Le quartier est toujours à l'étude. Des travaux débiteront à partir du 11 avril 2023. Il s'agira de sondages effectués par le bureau RLJ, mais pas encore des travaux de rénovation.

Route de Gollion

Des travaux ont eu lieu à la hauteur de la place de chargement des bettes par suite de fuites d'eau. Une borne hydrante a été déplacée et des vannes ont été ajoutées pour tronçonner la canalisation.

Daniel Rochat, municipal**Salle du Verger**

Comme vous pouvez le constater, nous avons un magnifique nouveau pupitre (confectionné par G&B multi-services); il est prévu qu'il reste ici au verger. Nous avons prévu de restaurer l'ancien qui pourra être utilisé en extérieur.

Police

Contrôle radar en février. En 2 h sur la route de Gollion, 460 véhicules ont été contrôlés, 40 dénonciations ont été faites.

Camping

Il est ouvert depuis le 01.04.23 jusqu'au 30.09.23. A cette date, la fermeture du petit camping sera définitive pour faire place, éventuellement, à la patinoire au vu de l'emprise de chantier des futurs travaux du collège du Cheminet.

Piscine

Ouverture le jeudi de l'ascension 18.05.23, fermeture lundi du Jeûne soit le 18.09.23. Le restaurant est ouvert depuis le 01.04.2023. Nous avons une nouvelle restauratrice en la personne de Mme Asmini Sabrina Thiebaud de Penthaz. Faites-lui bon accueil.

Travaux

La réfection du mur de la place de jeux (ancien cimetière) est en cours.

Bureaux communaux

C'est comme les chaises musicales. Le service technique a déménagé dans les bureaux de la bourse qui elle se trouve maintenant au rez. Nous allons ouvrir entre les 2 anciens bureaux du service technique pour créer une salle pour diverses séances. Le bureau du conseil va monter au 1er étage, le service informatique va reprendre le bureau du conseil au sous-sol et encore quelques petites modifications devraient être faites afin d'optimiser le travail de chacun.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ADCV : Association de Communes Vaudoises
AIEE : Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées
AJERCO : Réseau d'accueil de jour de l'enfance – Région Cossonay
ARASPE : Association Régionale de l'Action Sociale Prilly - Echallens

ARCAM : Association de la région Cossonay - Aubonne - Morges

ARGdV : Association régionale du Gros-de-Vaud

ASICoPe : Association scolaire intercommunale de Cossonay-Penthaz et environs

ASICOVV : Association scolaire intercommunale de Cossonay, Veyron, Venoge

ASIVenoge : Association scolaire intercommunale de Penthaz, Pentthaz, Daillens, Lussery-Villars, Mex et Vufflens-la-Ville

ASPIC : Association intercommunale de la piscine des Chavannes

Coord21 : Collectivités pour un développement durable

CSR : Centre social régional

DDP : Droit distinct et permanent

DGMR : Direction générale de la mobilité et des routes

DGTL : Direction générale du territoire et du logement

GIP : Groupement Indépendant Penthaz

GSVS : Groupe Socialiste, Verts & sympathisants

LAT : Loi sur l'aménagement du territoire (CH)

LATC : Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du Canton de Vaud (VD)

LHand : Loi sur l'égalité pour les handicapés

MCH : Modèle comptable harmonisé
ORPCI : Organisation Régionale de la Protection civile

PCI : Protection civile

PA : Plan d'affectation

PLR : Parti Libéral Radical

PPA : Plan partiel d'affectation

PPDLV : Penthaz, Pentthaz, Daillens, Lussery-Villars

RIE III : Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III

SDA : Surfaces d'assolement

SDIS : Service de défense incendie et de secours

UCV : Union des communes vaudoises

TL : Transports publics de la région lausannoise

Conseil communal du 3 avril 2023

**Conseillères et conseillers
présent-e-s : 42**

Courriers

Remerciements pour les dons de jetons de présence de 2022.

Démissions de:

- Mme Dominique Vonder Mühl
- M. Nicolas Meylan

Préavis municipal n° 2023-19 relatif à la participation de Penthaz au financement des bâtiments scolaires, de la transformation du Collège du Cheminet et d'une nouvelle salle de gymnastique avec réfectoire et terrains sportifs en partenariat avec l'ASIVenoge

Préambule de M. Yves Jauner

L'ASIVenoge a accepté à l'unanimité le préavis du projet le Cheminet. La commune a reçu la synthèse du canton qui est positive.

Monsieur Jauner rappelle l'ampleur de ce projet et revient sur les points cités dans le préavis qui expliquent l'importance des coûts (intégration de trois nouveaux bâtiments dans un site construit, l'assainissement des bâtiments construits et la mise aux normes des installations de chauffage, sportives et de l'éclairage).

Toutes les oppositions ont été retirées à la mi-janvier.

Une convention a été signée en octobre 2020 entre la commune de Penthaz et l'ASIVenoge pour établir une convention de construction.

Monsieur Jauner relève les points importants à prendre en compte dans ce projet à savoir le regroupement des activités scolaires et extrascolaires, pédagogiques, administratives sur un seul site. Réduction des trajets, synergie de fonctionnement des locaux, mise à disposition de nouveaux locaux modernes et adaptés, mise en conformité des locaux existants, production d'eau chaude et sanitaire et d'électricité par

des énergies renouvelables.

Il est prévu de débiter les travaux en juin 2023 afin que la mise en exploitation des nouvelles classes, du bâtiment de l'UAPE, administratif, PPLS et bibliothèque soit possible en août 2025.

Les travaux de la nouvelle salle de gymnastique, de la cantine scolaire sont prévus dès juin 2024 afin que leur exploitation soit possible pour la rentrée 2026.

Après la lecture du rapport de la commission, la parole est donnée au Conseil.

Plusieurs Conseillères, Conseillers et intervenants externes ont pris la parole afin de s'exprimer sur ce dossier. Les interventions complètes et le préambule complet de M. Yves Jauner, selon extrait du PV du Conseil communal (non approuvé), sont publiées sur notre site internet.

Finalement les conclusions de ce préavis sont les suivantes :

- d'autoriser la Municipalité à engager une dépense de CHF 8'300'000.— pour la réalisation des nouveaux bâtiments scolaires et de la transformation du Collège du Cheminet et d'une nouvelle salle de gymnastique avec réfectoire et terrains sportifs en partenariat avec l'ASIVenoge ;
- de conditionner l'octroi de ce montant au vote favorable du Conseil intercommunal de l'ASIVenoge du préavis 3_2023 pour un montant de CHF 35'000'000.— ;
- d'autoriser la Municipalité à recourir à des avances à terme fixes ou à un compte construction si les liquidités ne sont pas suffisantes ;
- de financer les travaux de la manière suivante :
 - Trésorerie courante : CHF 1'000'000.-
 - Recours à l'emprunt aux meilleures conditions : CHF 7'300'000.-
- d'amortir le montant des travaux de la manière suivante :
 - prélèvement sur le fonds bâtiments communaux CHF 700'000.-
 - prélèvement sur le fonds de réserve pour écoles, sport et jeunesse CHF 300'000.-

- d'amortir le solde net à 30 ans à raison de CHF 245'000.- par année au maximum.

Le préavis est accepté par 34 oui, 1 non, 6 abstentions.

Interpellation pour le déploiement des antennes 5 G dans notre commune

Le président demande à l'assemblée si au moins 5 personnes soutiennent cette interpellation. Ceci étant le cas, la parole est donnée à Mme Sylvie Aubert qui nous en donne lecture.

Le président demande à la Municipalité si elle souhaite répondre aujourd'hui à cette interpellation.

Le syndic Didier Chapuis répond que la municipalité désirant se concerter à ce sujet donnera sa réponse lors du prochain conseil.

Nomination/Dissolution de commissions

Commission des finances :

M. Pierre Soro remplace M. Nicolas Meylan, démissionnaire du GSVS
Commission règlement du Conseil communal :

Mme Sahingöz Yilmaz Figen remplace Mme Dominique Vonder Mühl, démissionnaire du GSVS

Scrutateur :

M. Daniel Blanc remplace M. Nicolas Meylan, démissionnaire du GSVS

Commission pour la révision des statuts de l'ARASPE :

Pour le GIP :

Mme Julia Hurel, Mme Dolorès Antonino, M. Noé Traini, M. Chris Mooser
Pour le GSVS

Mme Semira de Borchgrave, M. Philippe Gacond, M. Michel Collet.

Prochaines séances du Conseil

Communal : 12.06.2023 et 09.10.2023

Prochaine date des votations :
18.06.2023

Prochaine date des élections fédérales
22.10.2023

L'actualité des sociétés locales

La Municipalité n'a pas reçu d'annonce de manifestation de la part des Sociétés locales.

L'actualité de la bibliothèque

Bibliothèque intercommunale - www.bibliovenoge.ch

24.05 et 26.06.2023 - 10h à 11h - Né pour lire - un moment d'histoires à partager avec votre enfant - Bibliothèque de la Venoge à Daillens

12.06.2023 - 19h30 à 21h - Tapas'Livres ? - un moment de partage convivial pour adultes autour de vos lectures et de tapas - Bibliothèque de la Venoge à Daillens

Un dimanche en musique



Un dimanche en musique
La Chanson Bien Douce

14 mai 2023
à l'église de Daillens
à 17h00

Marina Chapochnikova, piano
Catherine Cruchet, chant

une proposition de la paroisse Penthalaz • Penthaz • Daillens



La Chanson Bien Douce

Marina Chapochnikova
organiste et pianiste pour notre paroisse,
vous convie à un voyage poétique et musical...

Elle accompagnera la mezzo-soprano
Catherine Cruchet
pour un concert intitulé "*La chanson bien douce*".

Catherine et Marina uniront leur sensibilité pour vous inviter à un voyage poétique et musical visitant les contrées tantôt mélancoliques, nostalgiques ou voluptueuses des maîtres en la matière que furent les poètes Baudelaire, Verlaine, Prudhomme, Lahor, Buchor, et les compositeurs Fauré, Massenet, Chausson, Debussy, Duparc.

une proposition de la paroisse Penthalaz • Penthaz • Daillens

Vision : Demain Penthalez

Henri-Robert Borgeaud

Demain Penthalez, une association que je vous propose de mieux découvrir au travers de ma rencontre avec deux jeunes membres de son comité. Mélanie Wilfart, enseignante, 35 ans, et Maxime Aubert, étudiant, 21 ans

Demain Penthalez a récemment tenu sa première assemblée générale, mais dans quel contexte est née cette association ?

Dans la mouvance des dernières élections communales en 2021. Nous étions un groupe de personnes à nous demander s'il y aurait la possibilité de mettre sur pied une liste des Cancanières et Cancaniers Vert-e-s, et de nous présenter sous nos propres couleurs. Après quelques séances, il nous est clairement apparu que le temps nous manquerait pour mobiliser suffisamment de monde et que par ailleurs notre propos n'était pas de cannibaliser le GSVS (Groupe Socialistes, Vert-e-s et Sympathisant-e-s) dont les membres étaient notre principal vivier. Nous avons donc renoncé, mais l'impulsion de départ, l'envie de créer un groupe prêt à s'investir pour les causes environnementales était bien là, et c'est ainsi que de fil en aiguille est né Demain Penthalez.

Avec quelles ambitions ?

En première intention nous souhaitons, et souhaitons toujours, promouvoir dans la commune de Penthalez les objectifs de l'Agenda 2030 adopté par les Nations Unies en 2015, dont la Suisse est signataire et dont les objectifs sont soutenus par la Confédération. Les axes de ce programme portent essentiellement sur le développement durable, mais également sur les droits de l'homme, la santé, l'éducation, la justice sociale.

D'où la création formelle de l'association Demain Penthalez.

En effet. Après une période de réflexion lors de laquelle nous nous sommes employés à définir les contours du groupe, nous souhaitons voir naître, nous avons lancé un appel, invitant la population pour une assemblée constitutive. Assemblée qui s'est tenue le 11

juin 2022 et qui a réuni un peu plus de 25 Cancanières et Cancaniers, pratiquement tous devenus membres de l'association. Nous avons débuté cette journée par un travail en sous-groupes et d'emblée mené diverses réflexions sur de possibles actions. Les thématiques abordées étaient « Mobilité », « Energie », « Déchets-vrac » et « Biodiversité », et c'est dans la foulée de ce brainstorming que s'est tenue la partie formelle de notre assemblée constitutive, marquant effectivement la naissance de l'association Demain Penthalez.

Des thèmes effectivement tous très en lien avec l'écologie. Prévoyez-vous d'aborder d'autres aspects de l'Agenda 2030 ?

Bien sûr. La dimension du vivre ensemble nous importe également, le lien social, la culture, sont aussi des thèmes que nous allons aborder. Nous sommes une très jeune association et nous souhaitons évoluer dans une constante volonté d'ouverture. Aussi bien face aux idées que vis-à-vis des personnes souhaitant nous rejoindre. Chacune et chacun doit se sentir légitime et bienvenu dans notre association. Au-delà des valeurs qui fondent l'Agenda 2030, nous ne souhaitons pas incarner une orientation idéologique quelconque. Nous sommes fondamentalement une assemblée citoyenne apolitique.

Comment prévoyez de déployer votre activité ?

Dans de nombreux cas, notre action implique une interaction avec les autorités, les services, le territoire, les infrastructures de la Commune. Il s'agit donc de collaborer, et nous souhaitons être reconnus en tant que force de proposition et de réalisation indépendante. Notre groupe biodiversité a par exemple réactivé les travaux d'entretien que nécessitent les étangs creusés à l'époque par Pauline Guillemin au lieu-dit Bas-des-Monts, ceci en collaboration avec M. Gilbert Bavaud du Groupe batraciens de Pro Natura et des collaborateurs des Services extérieurs de notre Commune. Ré-

sultat, des grenouilles rousses et vertes ainsi que des tritons se sont réappropriés les lieux.

Le 17 janvier dernier, une délégation de notre comité a eu un rendez-vous encourageant avec notre Municipalité et la Commission Energie et développement durable du Conseil communal. Nos autorités se disent prêtes à soutenir nos actions et projets, que ce soit financièrement ou matériellement, moyennant que nous les leur soumettions préalablement et que nous coordonnions nos propositions avec toute entité pouvant être concernée.

D'autres projets à mentionner ?

Oui, nous sommes très heureux de vous communiquer que la Municipalité nous a délégué la mise sur pied de la prochaine Journée du développement durable. Elle se tiendra en principe le samedi 23 septembre en divers lieux de notre village avec l'ambition d'animer Penthalez par des stands et des activités en lien avec les thématiques abordées par nos groupes de travail. Un défi, puisque cette manifestation a eu lieu en 2018 et 2019 et qu'il s'agit de la réanimer. Parmi les autres initiatives en cours, mentionnons le projet de création d'une ressourcerie à la déchetterie, ainsi qu'une action visant à promouvoir auprès des commerçants locaux et de la population l'usage de contenants réutilisables. Au chapitre de la mobilité, nous aimerions être partie prenante du projet de réaménagement de la gare et pouvoir influencer sur l'espace qui sera dévolu au parcage des vélos. Par ailleurs nous travaillons à l'ouverture d'itinéraires plus agréables que la route principale pour le trajet à vélo menant de la gare au haut du village.

Un souhait ?

Notre première assemblée générale s'est tenue le 28 mars dernier et nous a permis de constater un réel engouement et une belle dynamique, mais bien évidemment notre souhait est que nombre de Cancanières et Cancaniers nous rejoignent et viennent ainsi diversifier et renforcer notre action.



Monsieur
Maxime Aubert

Madame
Mélanie Wilfart

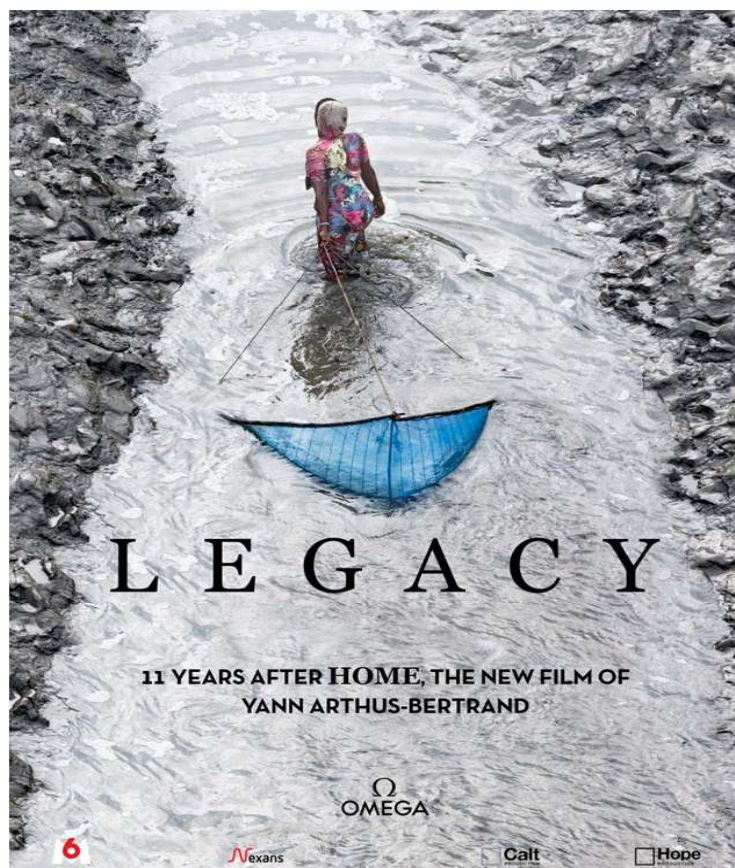
Pour info : Le comité de Demain Penthaz est composé de Pierre Zurbrugg, Eloi Contesse, Maxime Aubert, Mélanie Wilfart, Funda Savci, Semira de Borchgrave et j'ai décidé de ne pas interviewer les membres qui sont également Conseillères et Conseillers communaux.

Plus de renseignements sur le site web www.demainpenthaz.ch

Sur facebook www.facebook.com/DemainPenthaz

ou sur le blog www.demainpenthaz.wordpress.com

Info Agenda 2030 : www.un.org/sustainable-development/fr/development-agenda/



« Quels gestes forts pour la planète et l'avenir de nos enfants peuvent-ils être faits au niveau du Conseil national comme du Conseil communal ? »

Débat avec

Brigitte Crottaz, Conseillère nationale Socialiste, Municipale à Epalinges et candidate à sa réélection &

Raphaël Mahaim, Conseiller national Les Vert-e-s candidat au Conseil national et au Conseil des Etats

Jeudi 22 juin 2023

Salle du Verger - Penthaz

18h30 Apéritif de bienvenue

19h15 Débat

20h15 Projection du film *Legacy* – *Notre héritage* de Yann Arthus-Bertrand

Soirée ouverte à tou-te-s offerte par le GSVS
Groupe Socialistes - Vert-e-s - Sympathisant-e-s
Penthaz



Contact : gsvs.penthaz@gmail.com

Tour de Romandie

La Municipalité

Dimanche 30 avril - Dernière étape du Tour de Romandie, cuvée 2023 - le Départ a eu lieu à Vufflens-la-Ville.

Cette année, les Communes de Venoge 6 - Daillens - Lussery-Villars - Mex - Penthaz - Penthaz et Vufflens-la-Ville se sont associées pour figurer comme ville étape au Tour de Romandie.



De gauche à droite : Gregory Wyss (Mex) - Jean-François Pollien (Penthaz) - Yvan Stutzmann (Lussery-Villars) - Olivier Duperrut (Vufflens-la-Ville) - Didier Chapuis (Penthaz) et Alberto Mocchi (Daillens).

Pour célébrer cette étape sportive, le comité d'organisation a organisé diverses activités, dont :

le jeudi 9 mars - repas de soutien à la salle polyvalente de Penthaz avec une animation assurée par Les Sissi's.

le dimanche 23 avril - tour de gourmandie.



Le programme de ce tour de gourmandie était le suivant :

- Départ de Vufflens-la-Ville
- Passage et arrêt à la pétanque de Mex
- Déjeuner à Daillens
- Dégustation de produits du terroir au Moulin de Lussery-Villars
- Dîner à Penthaz
- Fromages à Penthaz
- Arrivée avec desserts et cafés à Vufflens-la-Ville.

Cette manifestation a été une réussite compte tenu qu'elle a accueilli le maximum de participants projeté pour assurer que la fête soit belle, soit 250 cyclistes de tout âge.

Après avoir parcouru divers chemins de campagne, Penthaz a accueilli les participants à la grande salle du Verger.



Le repas a été concocté par M. Daniel Ro-chat, municipal et servi, entre autre, par les autres membres de la Municipalité.

Comme lors de toute manifestation, il y a les participants, les ravitailleurs et les organisateurs !!



Planzer

5 ans à Penthalthaz

La Municipalité

Cinq ans après la mise en service de son Centre Rail à Penthalthaz (VD), Planzer Transports tire un bilan très positif de son implantation dans la zone industrielle de Venoge Parc. L'ensemble des activités liées à l'infrastructure se développent et le groupe réalise d'importants investissements sur le site pour répondre à la demande croissante de ses clients.



Plus grande infrastructure dédiée au transbordement de marchandises entre le rail et la route de Suisse romande et inauguré en 2018, le Centre Rail Planzer de Penthalthaz voit l'ensemble de ses activités (transport de marchandises, transport de colis de moins de 30 kilos et logistique) fortement se développer depuis sa mise en service il y a 5 ans. Pour répondre à cette croissance, Planzer a notamment agrandi son installation de triage et de transbordement pour les petits colis en fin d'année 2022 et prévoit la construction d'un nouvel entrepôt à grande hauteur de rayonnages automatisé sur une parcelle située au sud-ouest du Centre Rail.

Comment fonctionne le Centre Rail de Penthalthaz ?

Transbordement de la marchandise

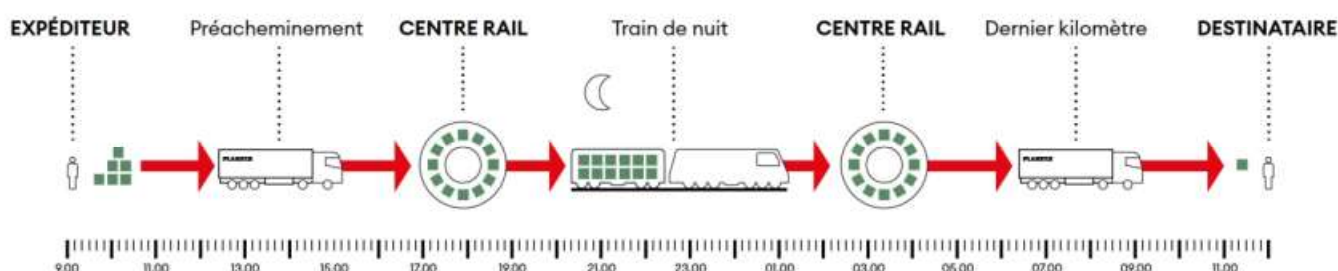
Le rez-de-chaussée du Centre Rail, d'une surface de 5500 m², est la zone de transbordement et de tri des marchandises. Celle-ci est bordée à l'est par une voie de chemin de fer permettant d'accueillir des wagons CFF et, à l'ouest, par 31 quais de chargement pour les camions de Planzer. Les marchandises passent du camion au train et inversement. En fin de journée, les camions vont chercher la marchandise à transporter chez les clients de l'entreprise et la déposent au Centre Rail, où un tri est effectué en fonction de la destination souhaitée. Les wagons partent aux alentours de 20 heures la livrer dans l'un des 12 autres Centres Rail du groupe. La nuit, les wagons arrivent à Penthalthaz entre 1 heure et 4 heures et demie. La marchandise est déchargée puis livrée par camion aux bonnes adresses à partir de 6 heures.

Logistique

Les biens peuvent également être stockés dans les 3 étages du Centre Rail (16'500m²) qui permettent d'accueillir 16'000 palettes. Deux étages sont optimisés pour le stockage de produits pharmaceutiques, avec un contrôle de la température continu (15-25°).

Bénéfique pour l'environnement

Le transport par rail permet de raccourcir les distances parcourues sur la route entre l'expéditeur de la marchandise et le destinataire. Il évite ainsi chaque année des centaines de milliers de kilomètres en camion, soit des milliers de tonnes de CO₂. Avec ses 13 Centres Rail, le groupe Planzer expédie déjà 60% de la marchandise qu'il transporte par les chemins de fer. En 2022, ce sont ainsi 42'019 trajets en camion qui ont été évités, ce qui équivaut à une réduction de 7'910 tonnes de CO₂.



La Fondation Pro-XY à vos cotés

La Fondation Pro-XY à vos côtés

Basée sur des valeurs de solidarité et de partage, Pro-XY a pour mission de soutenir les proches aidants.

La Fondation agit en priorité sur le terrain, par le biais d'actions concrètes telles que l'organisation de relève du proche aidant et la dispense de conseils. Un travail de promotion de leur rôle et de prévention des risques d'épuisement complète cette activité.

Une approche qui tient compte des besoins de chacun

En favorisant un travail de proximité centré sur la personne et les relations qu'elle entretient avec son entourage, elle permet aux proches aidants de s'investir plus longtemps et dans de meilleures conditions, tout en offrant au proche aidé la possibilité de vivre des moments agréables et valorisants.

Une heure de relève = 2 heures de réconfort



Les objectifs d'une relève

Pour le proche aidant

- Se ressourcer
- Avoir du temps pour lui
- Poursuivre ses activités
- Entretenir des contacts sociaux

Pour le proche aidé

- Être aidé pour mieux exister
- Avoir des moments de plaisir et de distraction
- Pouvoir faire ce qui lui tient à cœur
- Maintenir, voire retrouver son autonomie

Pour plus d'information, nous vous invitons à visiter notre site Internet ou à contacter les responsables régionales.

www.pro-xy.ch

021/ 646 83 93

pro-xy@pro-xy.ch



@fondationproxy

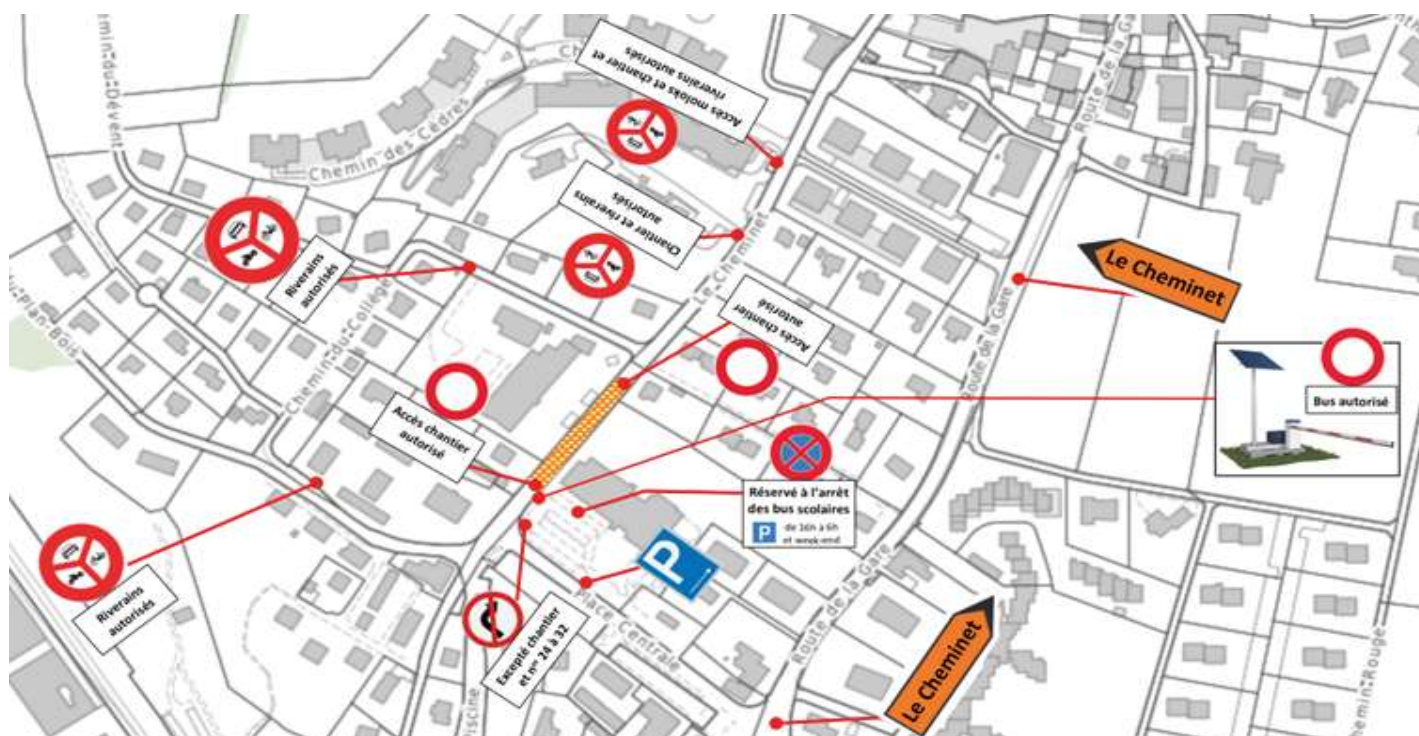
TRAVAUX ET RESTRICTIONS DE CIRCULATION

Municipalité

Le permis de construire du projet d'extension du collège du Cheminet et de la salle du Verger a été délivré. Les travaux vont débuter dès la fin du mois de mai 2023, pour une durée d'environ 36 mois, et seront exécutés en plusieurs phases. Une signalisation de chantier sera mise en place pour toute la durée du chantier et les principes de circulation et de stationnement seront par conséquent fortement impactés.

Le tronçon du Cheminet compris entre le collège et la salle du Verger sera interdit à la circulation dans les deux sens. Une déviation sera mise en place par les routes de Dessous-la-Ville et de la Gare. En amont du Cheminet, respectivement depuis le carrefour du chemin des Cèdres et de la route de Dessous-la-Ville, une signalisation spécifique sera mise en place. Seuls les accès aux moloks, au chantier et aux riverains seront autorisés. Le chemin du Collège sera quant à lui exclusivement réservé aux riverains. Nous vous rappelons également que la définition de « riverain » est la personne qui habite le long d'un chemin. Les habitants d'autres chemins ou quartiers ne sont, par conséquent, pas considérés comme des riverains.

Pour une meilleure compréhension, vous trouverez ci-dessous, un plan explicatif.



L'accès au parking de la salle du Verger est modifié. Les véhicules légers entreront par le parvis de la salle et la circulation dans le parking se fera en boucle, pour ressortir au même endroit, selon le plan ci-après.

L'arrêt existant des bus scolaires sera supprimé et se fera dans la zone teintée en rouge, selon le plan ci-après. Les bus sortiront sur le Cheminet. Une dizaine de places de parc sera supprimée en journée, avec une interdiction de s'arrêter entre 6h00 et 16h00, mais ces places pourront être utilisées en soirée et durant le week-end. Une signalisation spécifique sera mise en place.



Au vu de tout ce que cela implique, la Municipalité sera très vigilante quant au respect de ces restrictions de circulation et de stationnement. Il est fortement recommandé que les élèves utilisent les transports scolaires ou se rendent à l'école à pied. Pour les élèves venant en véhicule, nous préconisons que la dépose et la prise en charge se fassent sur le parking devant l'administration communale.

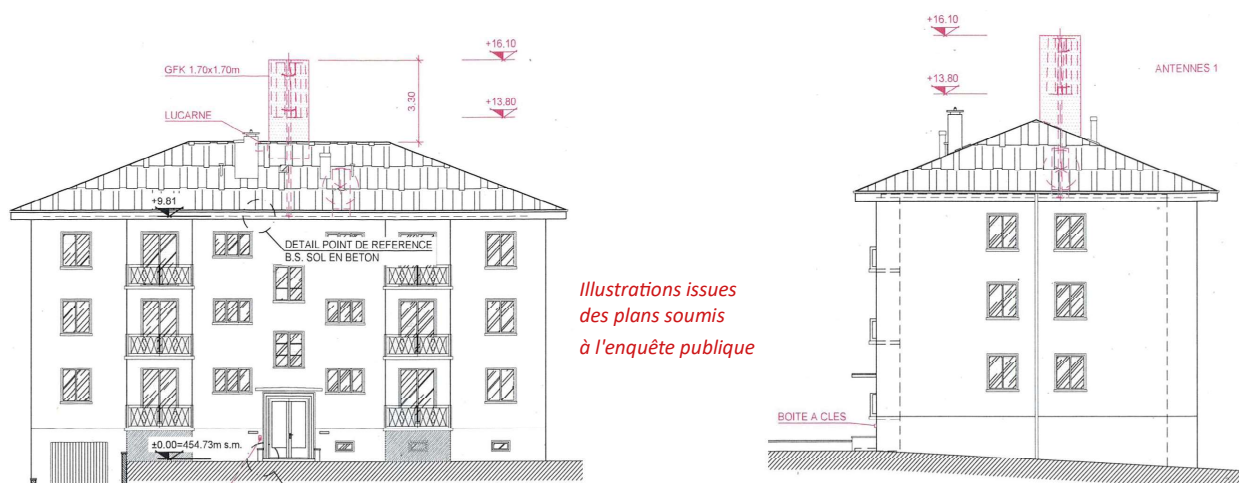
Les collaborateurs du service technique se tiennent volontiers à disposition pour tout complément d'information au 021 863 20 50 (touche 4) ou technique@penthalez.ch.

NOUVELLE ANTENNE MOBILE 3 - 4 ET 5G

Municipalité

La mise à l'enquête, relative au projet de construction d'une nouvelle installation de communication mobile Swisscom Suisse SA avec une fausse cheminée, création d'un local technique et de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G au chemin du Verney 2 a suscité 127 oppositions individuelles et 8 oppositions collectives recevables. Elle a aussi reçu 3 oppositions non recevables, hors délais. La Municipalité donnera suite à ces oppositions en temps opportun.

Concernant cet objet, une interpellation a également été déposée lors du Conseil communal du 3 avril. La Municipalité y donnera suite lors de la séance du Conseil communal du mois de juin.



Les Coups de cœur de la Ludothèque Régionale

Ludothèque de la Venoge

Akropolis

Pour 2 à 4 joueurs à partir de 8 ans

Au cœur de l'antique Méditerranée, des cités rivales cherchent à s'attirer richesse et gloire.

Les plus talentueux architectes de la Grèce antique s'attellent à la tâche. Habitations, temples, marchés, jardins, casernes... Autant de quartiers qui permettront à votre ville de croître et se démarquer.

Mais les constructions doivent respecter une certaine harmonie et des règles bien précises pour espérer voir grimper le prestige de votre cité.

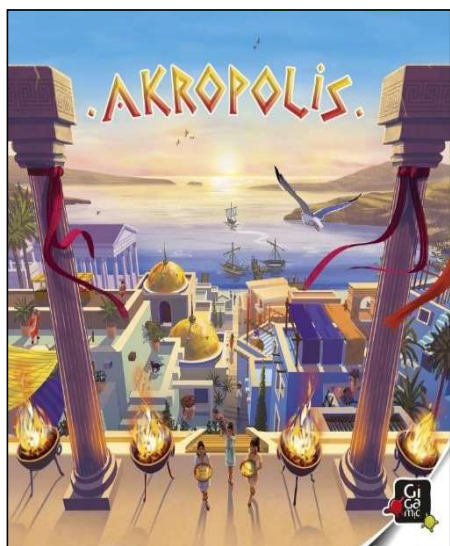
Akropolis est un excellent jeu familial pour des parties de 20 à 30 minutes avec des règles simples, un peu de stratégie et une part de hasard.

As d'Or du meilleur jeu de l'année 2023

Un jeu de Jules Messaud

Illustré par Pauline Détraz

Édité par Gigamic



Flashback

Pour 1 à 4 joueurs dès 7 ans

Flashback: Zombie Kidz est un jeu d'enquête par images.

Partez à l'aventure et coopérez en famille ou entre enfants dans un voyage figé dans le temps.

Petit à petit, découvrez l'histoire au travers des yeux des personnages. En accumulant tous les points de vue, découvrez des indices, élucidez des mystères, et répondez aux questions qui sont posées.

Comprendre le passé vous permettra peut-être de changer le futur et de sauver le monde.

Un super jeu familial, des enquêtes relativement simples, accessibles aux enfants avec plein de détails cachés pour découvrir davantage de mystères.

As d'Or du meilleur jeu pour enfant de l'année 2023

Un jeu de Baptiste Derrez, Marc-Antoine Doyon

Illustré Michel Verdu, Jennifer Mati, Laure de Chateaubourg

Édité par Scorpion Masqué



Fairy Lights

Pour 2 à 6 joueurs dès 8 ans

Dans Fairy Lights, vous complétez des séries d'ampoules identiques afin de fabriquer la plus belle guirlande et marquer un maximum de points.

Ce jeu de cartes fonctionne comme un stop ou encore.

Lorsqu'on décide de s'arrêter, on doit récupérer toutes les cartes d'une ou 2 familles.

Mais attention, pour chaque collection, il va falloir respecter certaines règles :

1 ou 2 ampoules : c'est bon, la guirlande est en construction

3, 6, 9... ampoules : parfait, la guirlande est terminée, vous pouvez mettre ces cartes de côté, elles rapporteront des points en fin de partie.

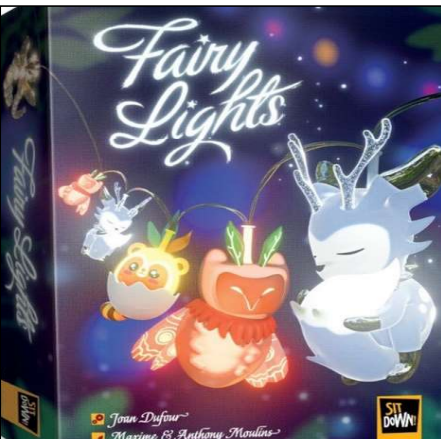
Tout le reste (4, 5, 7, 8...) : dommage ! votre guirlande est perdue.

De jolies illustrations pour un jeu familial idéal avec des enfants.

Un jeu de Joan Dufour

Illustré par Maxime & Anthony Moulins

Édité par Sit Down



Nous vous attendons à la ludothèque pour vous proposer encore plus de jeux.

La Ludothèque Régionale de la Venoge est située sous le restaurant du Pré aux Moines à Cossonay.

Les Coups de cœur de la Bibliothèque intercommunale

Bibliothèque de la Venoge

Poétique – Initiatique – Inuit

Uqsuralik se retrouve séparée de sa famille lors d'une fracture de la banquise. Livrée à elle-même, elle devra trouver en elle la force de survivre et d'avancer pour trouver un refuge. L'auteure conte, à travers son écriture poétique, la vie d'un peuple très ancien et le voyage initiatique d'une jeune fille.

De pierre et d'os, Bérengère Cournut, Le Tripode éditions, 2020



Humain augmenté – écologie – Réflexion

Dans cette BD, Zep continue à questionner notre humanité et l'exploitation de nos ressources. Un regard acéré sur le futur «humain augmenté».

Grâce à DataBrain les humains sont dotés d'un second cerveau numérique dès leur naissance. Cela leur permet d'un simple téléchargement d'acquérir des connaissances encyclopédiques ou d'expérimenter des aventures virtuelles plus vraies que nature, pour autant que les moyens financiers le permettent.

A la suite d'un piratage informatique, Constant se réveille dans la forêt, loin de la ville en ayant perdu tout pouvoir et tout savoir. Va s'en suivre pour lui la quête de son identité et la découverte des pouvoirs extraordinaires de son cerveau humain.

Ce que nous sommes, Zep, Rue des Sèvres 2022



Découverte – ornithologie – écoute

Ecoute les oiseaux est un leporello qui se lit des deux côtés. À la fois documentaire et jeu, ce livre permet une expérience immersive dans le monde fascinant des oiseaux d'Europe. Lorsque l'on passe la tablette ou le téléphone devant les illustrations du livre, les oiseaux se mettent en mouvement et leur chant se fait entendre. L'application apporte un plus vraiment appréciable, il permet de s'entraîner à mémoriser chaque chant et ensuite de relever le défi du memory. Le texte quant à lui donne des précisions sur leurs particularités et les modes de vie des oiseaux, ainsi que des conseils pour les observer.

Écoute les oiseaux memory avec l'application birdie memory, Léna



Bibliothèque intercommunale de la Venoge - Ch. de l'Arbalète 4, 1306 Daillens
021/ 861 28 01 - biblio.intercommunale@daillens.ch - www.ppd.ch et www.bibliovenoge.ch

Horaires habituels : jusqu'au 8 juillet et dès le lundi 15 août

Horaires d'été: tous les lundis de 15h30-19h (11.07, 18.07, 25.07, 28.08)

Dès la rentrée scolaire la bibliothèque sera ouverte tous les samedis matin de 10h à 12h.

Mots-croisés

Horizontal

- 3 - Gallinacés dans les jardins
- 5 - Où se jette le Rhône
- 7 - Je suis le patron de la Municipalité
- 8 - Je suis à l'heure
- 10 - Il n'est pas locataire

Vertical

- 1 - Cours d'eau de montagne au débit irrégulier
- 2 - Tout travail le mérite
- 4 - Nom de l'Eglise de Penthaz
- 6 - Quel nom porte l'Autorité délibérant d'une Commune ?
- 8 - Crise énergétique - quel risque

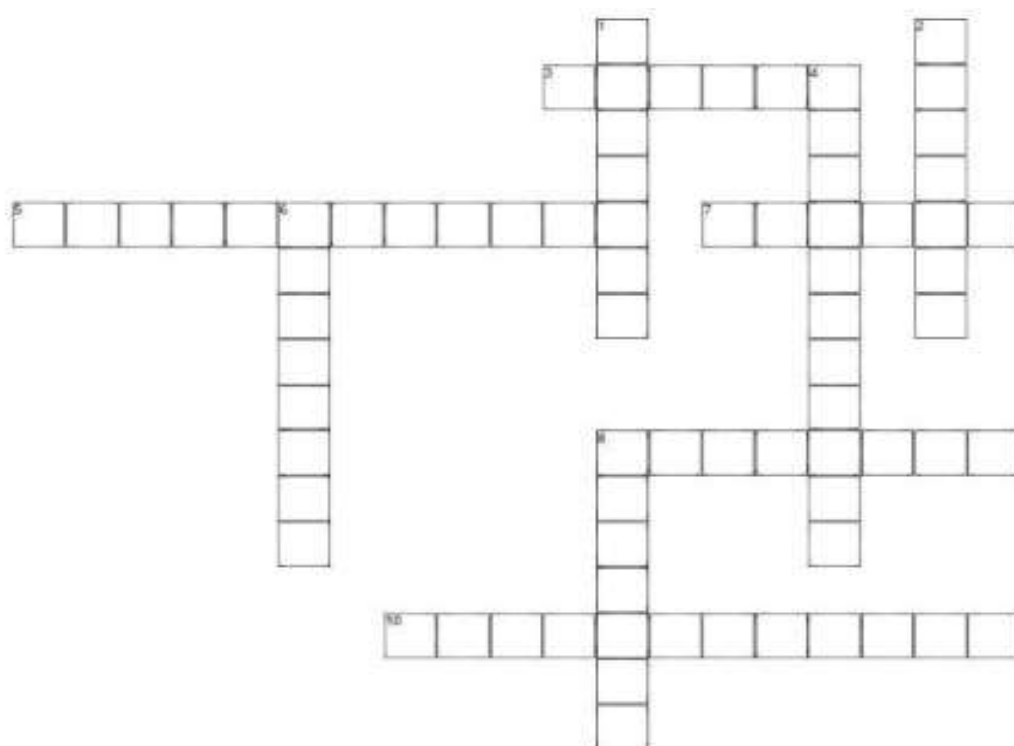
Précédente grille

Horizontal

- 1 - Mollombaz
- 4 - Mex
- 7 - Budget
- 8 - Chenoille
- 9 - Ecrevisse

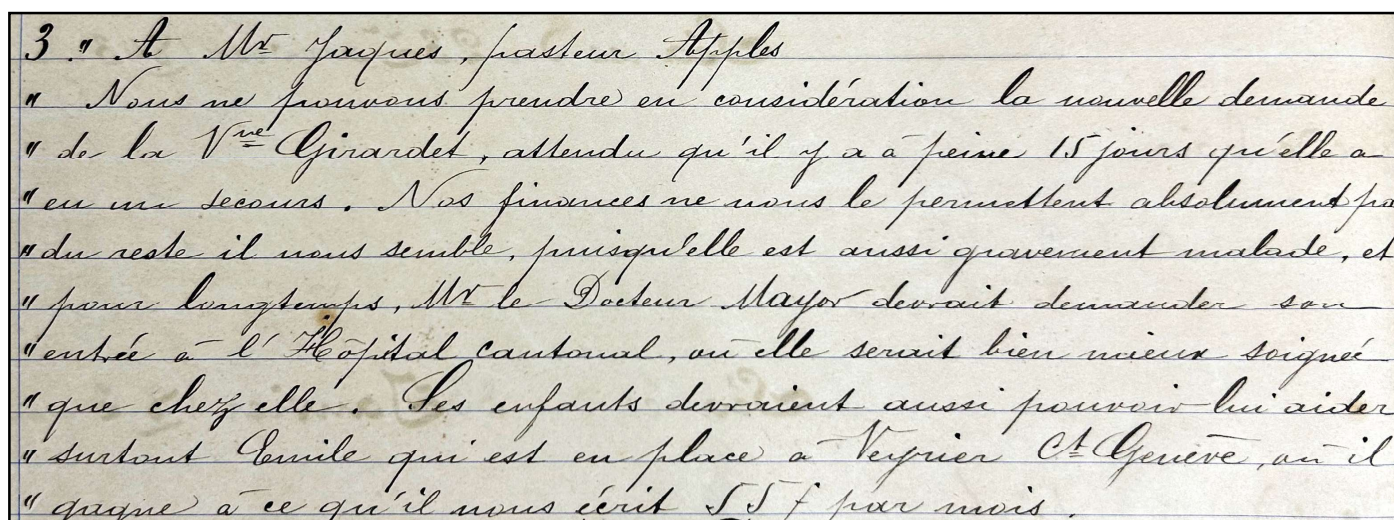
Vertical

- 1 - Mercredi
- 3 - AJERCO
- 5 - Papet
- 6 - Valorsa



Archives communales

Séance de la Municipalité du 13 février 1893 - Secours refusé



C'est en 1551 que la Diète fédérale décide que l'entretien des pauvres doit être désormais assumé par les communes et les paroisses dont ils sont ressortissants. Pour en savoir plus, scannez le code QR avec votre mobile ou consultez le lien suivant : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/archives/025809/2014-05-22/#HAncienRE9gime>

Agenda

24 mai

Thé dansant

7 juin

Thé dansant

10 juin

Concert de Gala Brass Band 13 étoiles

21 juin

Thé dansant

5 juillet

Thé dansant

12 juillet

Don du sang

19 juillet

Thé dansant

23 août

Thé dansant

1er août

Tournoi de pétanque de la Jeunesse

1er août

Manifestation communale sur Penthalaz

2 septembre

Tournoi Unihockey Club

6 septembre

Thé dansant

20 septembre

Thé dansant

23 septembre

Sarepta - repas de soutien

30 septembre - 1er octobre

Foire aux livres

4 octobre

Thé dansant

14 octobre

Soirée de Jeunesse

18 octobre

Thé dansant

1er novembre

Thé dansant

4 et 5 novembre

Jeunesse - Lotos

Mobility

2 VOITURES DISPONIBLES 7 JOURS SUR 7

Place Centrale

Gare de Cossonay-Penthalaz

Déchetterie

DÉCHETTERIE VALORSA

Mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30.

Mercredi de 9h15 à 11h45.

Samedi de 10h à 16h.

ECO-POINT

Lundi au vendredi de 07h00 à 19h00.

Samedi de 07h à 16h.

Marché

Tous les mercredis, à la Place Centrale de 8h à 12h.

Paroisses

Paroisse Protestante EERV



Lieux et horaires des cultes : en raison du contexte sanitaire, merci de vous reporter au site web de la paroisse www.penthalaz.eerv.ch

7 mai, 17h30, foyer paroissial

28 mai, 10h00, Eglise (Culte de Pentecôte)

4 juin, 17h30, foyer paroissial

Pasteur : Mme Nathalie Monot-Senn (nathalie.monot-senn@eerv.ch)

Bureau : Ch. du Mont-Blanc 5 - 1305 Penthalaz - tél. 021 331 56 44.

Les autres dimanches, le culte a lieu à Penthalaz, à Daillens ou dans la région : voir le journal « Réformés », les vitrines des églises et du foyer, ou le site internet de la paroisse : www.penthalaz.eerv.ch.

L'Arc-en-ciel

L'Arc-en-Ciel a repris ses activités et dispose aussi d'un site web :

www.arcencielvenoge.com

Paroisse Catholique

Programme des activités sur le site de la paroisse Saints Pierre et Paul :

www.cath-va.ch/-Paroisse-de-Cossonay.

ou au secrétariat, les lundis et vendredis après-midi : 021 535 64 84.

Administration communale

SECRÉTARIAT MUNICIPAL - BOURSE - CONTRÔLE DES HABITANTS

Ouverture des guichets : tous les matins de 7h30 à 11h30, les lundis après-midi de 13h30 à 16h30, ou sur rendez-vous, convenu au moins 24 heures à l'avance, les mercredis de 14h à 19h.

Permanence téléphonique : au 021 863 20 50 (touche 1 pour le greffe, touche 2 pour la bourse, touche 3 pour le contrôle des habitants), tous les matins de 8h à 11h30, tous les après-midis de 14h à 16h.

SERVICE TECHNIQUE

Uniquement sur rendez-vous.

Permanence téléphonique : au 021 863 20 50 (touche 4).

ACCUEIL DE MIDI

Midicroque - Tél. : 079 940 19 21.

HALTE-JEUX

Petits Poussins - Tél. : 079 539 85 95.

LOCAL DES JEUNES

Local des jeunes - Tél. : 021 863 20 56.

PISCINE - PATINOIRE

Piscine- patinoire - Tél. : 079 202 24 61.

Urgences

Police : 117 / Sapeurs-Pompiers : 118 / Ambulances : 144 / Intoxications : 145 / Rega: 1414

Médecins et pharmacies de garde : 0848 133 133 / Vétérinaire de garde : 0900 022 022